

Stratégie ACF-FGV législature 2021 – 2026:

Plus d'autonomie communale au cœur des 5 thèmes-phares

Révision Loi sur les communes



- Atelier participatif en juin (plus de 150 participants (CC, CG, repr. des associations de communes))
 - 4 groupes thématiques (GT) (organes de la communes, administration, collaborations intercommunales, voies de droit) – 2 séances par GT / 86 thèmes traités de manière transversale
 - But central: plus d'autonomie
- Prochaines étapes:
Processus participatif complémentaire en septembre (questionnaire) / rédaction législative

DETTEC



- Compétences actuelles restent en mains des communes
 - Meilleure adaptation à l'évolution des besoins de la population grâce à la proximité
 - Equilibre financier: les communes ne supportent plus les charges liées aux institutions spécialisées (pas de compétence); en contrepartie, elles reprennent le fonds de l'Etat pour les AES (compétence directe)
- Prochaines étapes: votation LDETTEC le 12.11.2023 / outils de mise en œuvre développés pour soutenir les communes et réseaux

Péréquation financière inter- communale



- Réponse au mandat Fattebert/Bürdel largement accepté par le Grand Conseil (juin)
 - Travaux de réévaluation à mettre en route par la DIAF
 - Focus sur la péréquation verticale (participation de l'Etat)
- Prochaine étape: Constitution d'une organisation de projet; en attente des propositions de la DIAF.

Découplage impôts communes/ Etat



- Ne pas créer un système fiscal par commune
 - Délai de mise en œuvre des baisses fiscales
 - Compensation temporaire des baisses fiscales
- Prochaine étape:
Analyse avec la DFIN des potentiels de limitation des effets sur les communes des décisions cantonales.

DIGI-FR



- Entrée en phase opérationnelle
 - Atelier participatif: 5 sessions réunissant 175 cadres comm.
 - Inscription des communes sur le guichet virtuel et guide à disposition pour s'inscrire comme gestionnaire
 - 8+11 communes pilotes / 1'700 attestations de domicile et 950 demandes de déménagement en ligne depuis le début de l'année
- Prochaine étape: Mise à disposition des prestations du contrôle des habitants pour toutes les communes (automne 2023)



Gagner en autonomie communale

Focus sur quelques thèmes traités ou en cours à l'ACF

DIGI-FR : inscription de toutes les communes sur le guichet virtuel

- Toutes les communes peuvent désormais s'inscrire en tant que gestionnaire de prestation sur le guichet virtuel
- Prestations du contrôle des habitants déployées à l'automne (attestations de domicile, séjour et établissement, déménagement)

[Page DIGI-FR](#)

Espace réservé aux eaux (ERE)

- Réponse du Conseil d'Etat intervention ACF (voir mail ACF aux communes du 05.05.2023)
- Interventions parlementaires, en attente des réponses:
- Q Fattebert, Hauswirth – [Espaces réservés aux eaux : Méthode et conséquences](#)
- M Gaillard, Freiburghaus – [Suppression des restrictions fribourgeoises concernant les limites aux cours d'eau / réponse du CE du 21.07.2023](#)

Interventions parlementaires
A traiter au Grand Conseil

Loi sur l'aide sociale (LASoc) et les prestations complémentaires familles (PCFam)

- Des séances bilatérales ont eu lieu entre l'ACF et la DSAS suite à la procédure de consultation en 2021. Des lignes directrices ont été déterminées sur la base de la prise de position avec la définition d'un accompagnement des bénéficiaires des PC Familles
- Le Conseil d'Etat vient de transmettre son projet de révision de la LASoc au Grand Conseil (06.07.)
- L'ACF doit se prononcer sur le projet de Loi sur les PC Familles avant transmission au GC

En automne au Grand Conseil

Loi sur la protection des données

- Le Conseil d'Etat vient de transmettre son projet de loi au Grand Conseil (30.06.2023). Il vise notamment à mettre en application la Loi fédérale qui entre en vigueur au 01.09.2023
- Traitement au Grand Conseil en octobre / novembre pour une entrée en vigueur au 01.01.2024.
- Formation aux communes prévue cet automne dès que la loi cantonale sera connue

En automne au Grand Conseil

Focus sur quelques thèmes traités ou en cours à l'ACF

Règlement-type sur les émoluments (contrôles incendie)

- Intervention de l'ACF pour modifier la LECAB afin de permettre aux communes qui le souhaitent de prélever des émoluments pour les interventions des spécialistes incendie et sécurité = nouvel art. 42 al.4 LECAB
- Suivi pour mise à jour du règlement-type sur les émoluments et les contributions de remplacement (art. 3 let. e). A disposition des communes depuis début juin 2023. Mail du SCom du 06.06.2023

[Règlement-type
Émoluments](#)

Règlement-type relatif à la taxe sur la plus-value

- Modification de la LATEC du 15.12.2022 art. 113a al.1a: permet aux communes dotées d'un règlement de prélever une taxe sur la plus-value liée à des mesures d'aménagement. Cette taxe se monte au max. à ¼ du prélèvement cantonal et en est déduite. Ordonnance en consultation (->29.09.2023)
- Projet de règlement-type en cours d'élaboration avec rapport explicatif, disponible dès début de l'automne

En automne

Règlement-type sur les subventions communales

- L'ACF accompagne une commune pour l'élaboration d'un règlement sur les subventions communales.
- Il sera transformé en règlement-type et à disposition de toutes celles intéressées dès cet automne

En automne

Gouvernance et gestion de la place sinistrée

- Sur la base d'un avis de droit, la place sinistrée est de compétence communale (art. 103 LSan). En collaboration entre l'ACF, les Réseaux de santé et l'association des ambulanciers, le dossier a été solutionné en mettant en place une gouvernance. Le mandat de gestion a été confié au Réseau Santé de la Sarine par les réseaux.
- La place sinistrée a désormais un concept d'engagement et de financement efficient (CHF 0.70 hab. au lieu des CHF 1.- prévus). Le 1^{er} rapport annuel va être publié.

Gestion en place

Focus sur quelques thèmes traités ou en cours à l'ACF

Suppression Permis S

- L'ACF est intervenue auprès de la DSAS pour relever les incidences de la suppression des permis S sur la population légale, si l'ordonnance y relative n'est pas modifiée.
- Proposition d'appliquer les solutions en vigueur pour les gens du voyage ou les personnes en détention pour les communes concernées
- En cours de traitement

En attente de la détermination du Conseil d'Etat

Archivage

- L'ACF a mis en place une rencontre régulière avec les associations de secrétaires et caissiers pour échanger sur les mesures de soutien pour les administrations
- Le concept de classement et d'archivage développé en collaboration entre l'ACF, RZGD, le SCom et les AEF, basé sur MCH2, va être mis à jour pour davantage de fonctionnalités

En collaboration avec les associations de personnel communal

Obligation de la Confédération: responsable communal NAVS

- La Centrale de compensation oblige les communes suisses à annoncer une personne responsable de l'utilisation systématique du numéro AVS (RUSN) depuis le 01.01.2023
- Selon nos informations, des contrôles vont être effectués, passibles de sanction pénale.
- Raison pour laquelle nous vous rappelons cette obligation (voir lien)

Informations ici: [lien](#)

Consultations en cours

- LATeC – compétences des PAL transférées de l'exécutif au législatif
- ReLATeC – objets de procédure et taxe sur la plus-value
- LSRC – Loi sur le service du registre du commerce
- Contre-projet à l'initiative constitutionnelle relative aux urgences hospitalières

[Consultations en cours](#)

Focus sur quelques thèmes traités ou en cours à l'ACF

Formations élus et spécialistes communaux

- Loi sur la mobilité – 12.10.2023
- Loi sur la protection des données – novembre 2023
- Aide sociale et PC Familles – fin 2023
- Aménagement et constructions – printemps 2024

[Formations et documents](#)

Nouvelles lois ou révision de lois

- Révision loi sur les subventions pour les constructions scolaires
- Marchés publics: Ordonnance sur le contrôle par carte sur les chantiers des maîtres d'ouvrage publics; Vademecum pour l'étude préliminaire
- Loi sur les manifestations publiques
- Loi sur les affaires culturelles
- Médecine scolaire

Calendrier: en principe avant la fin de la législature

Assemblée générale ordinaire

- Save the date: 11 novembre 2023 à Plaffeien
- Accueil dès 8h30 / AG à 9h30 / Partie conviviale et réseautage dès 11h45

*11.11.2023
à Plaffeien*

A votre disposition

- Toute l'équipe se tient à votre disposition par téléphone et mail et se réjouit de vous accueillir ou de se déplacer dans vos communes pour répondre à vos questions et attentes

[ACF-FGV](#)

Péréquation financière fribourgeoise comparée

Quel besoin d'adaptation après dix ans d'application ? (Rapport sur le postulat 2021-GC-93)

Rapport sur le postulat 2021-GC-93 Fattebert/Bürdel

Attentes du Club des communes:

La démarche doit permettre non seulement de répondre à l'instrument d'évaluation mis en place en 2011 par le législateur (art. 20 LPFI, évaluation cadencée tous les 4 ans), mais il nourrit l'objectif de tenir compte de l'évolution structurelle et institutionnelle de ces 10 dernières années. Cette évolution ne repose pas sur des appréciations subjectives, mais sur des décisions législatives, des indicateurs financiers, économiques et sociaux, tous domaines confondus.

Cette démarche doit aussi viser à reconsidérer la performance de la péréquation verticale. Le canton recevra CHF 617 mio de la part de la Confédération pour la péréquation 2024 et participe à CHF 16,5 mio au niveau de la péréquation verticale LPFI (2022).

Rapport largement accepté par le Grand Conseil. Mise en place d'une organisation de projet pour l'évaluation périodique.

Loi sur le climat (LClim)

En cours session de février

La loi sur le climat a été traitée une première fois en février (renvoi au Conseil d'Etat), puis a été traitée lors des sessions de mai et juin.

Le Club des communes est intervenu pour éviter une nouvelle obligation légale prévue pour les communes de plus de 1'500 hab.

Le Grand Conseil a suivi le Club des communes. Les communes sont désormais incitées et non plus obligées à établir un plan communal. La loi prévoit, le cas échéant, un soutien de l'Etat. Elle respecte la politique développée dans chaque commune tout en participant aux objectifs de la loi.

Prochaine étape: ordonnance d'application et détermination de la date d'entrée en vigueur.

Enveloppes de vote préaffranchies pour Fribourg

La motion visant l'encouragement à la participation aux scrutins par les citoyennes et citoyens a été acceptée par le Grand Conseil. Elle prévoit que les conséquences financières soient prises en charge par l'Etat.

Prochaine étape: Modification de la loi sur l'exercice des droits politiques.